



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 16 octobre 2014

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Messieurs André MASLANKIEWICZ - Emile PERRAUD - Michel BATTISTELLA et Bruno FORT, Adjoints.

Mesdames Christine COCHET - Marie DICORATO - Christine LECHON - Céline MAFFRE - Frédérique MOISSET et Vanessa VEILLON - Messieurs Patrick CHARNAY - Christian COCHET et Francisco MARTINEZ conseillers municipaux.

Absent excusé : Mr Jean-Michel SALQUE

Secrétaire de séance : Michel BATTISTELLA

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

➤ Délibérations :

✓ Modification du tableau des emplois communaux dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

✓ Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité

✓ Taux de la taxe communale d'aménagement

✓ Proposition de commissaires pour la commission communale des impôts directs (CCID)

✓ Présentation des rapports du fermier (SOGEDO) sur les services de l'eau et de l'assainissement

➤ Questions diverses :

✓ Travaux en cours

Monsieur le Maire désigne Michel BATTISTELLA comme secrétaire de séance

Procès-verbal du 11 septembre 2014 : Pas d'observations. Il est adopté à l'unanimité.

➤ Délibération :

● **Modification du tableau des emplois communaux**

Monsieur le Maire rappelle que la réforme des rythmes scolaires s'applique depuis le 15 septembre ce qui rend nécessaire la réorganisation des postes de travail.

Il propose la création d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à raison de 17 h 30/semaine qui serait pourvu à compter du 1^{er} novembre 2014 en lieu et place du poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe existant de 11 h/semaine.

Adopté à l'unanimité.

● **Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité**

Monsieur le Maire indique qu'en raison du surcroît de travail conséquent à l'augmentation de la population, à la dématérialisation de la comptabilité, aux travaux entrepris dans la commune

notamment la construction du groupe scolaire et la création d'une station de suppression ainsi qu'à la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires il y aurait lieu de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'agent d'accueil du public à temps incomplet.

Il précise que la durée hebdomadaire de l'emploi serait fixée en fonction des nécessités du service avec un maximum de 17 h 30.

Adoptée à l'unanimité

- **Taxe d'Aménagement (TA)**

Monsieur le Maire donne la parole à Mr MASLANKIEWICZ 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme qui rappelle la délibération de 2011 instaurant la Taxe d'Aménagement au taux de 1%.

Il précise que ce taux est particulièrement bas au regard des investissements réalisés par la collectivité pour permettre certaines constructions et en comparaison avec les autres collectivités.

Il propose donc :

De **maintenir** la Taxe d'Aménagement en vigueur,

De **porter** le taux à 3% sur l'ensemble du territoire communal,

De **maintenir** l'exonération actuelle définie en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme, dans la limite de 50% de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L.331-12 et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L.31-10-1 du code de la construction et de l'habitation (logements financés avec un PTZ+),

D'**exonérer** les abris de jardin soumis à Déclaration Préalable (DP)

Adopté à l'unanimité.

- **Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article 1650-1 du code général des impôts (CGI) la commission communale des impôts directs (CCID) prévue dans chaque commune est composée de six/huit commissaires titulaires et autant de commissaires suppléants.

Il précise que pour la commune de Chazey-Bons, elle est constituée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal.

Monsieur le Maire invite donc l'Assemblée à étudier la liste qu'il propose de soumettre pour la constitution de la CCID.

Le tableau est validé par 13 voix pour et 1 voix contre (Mme Vanessa Veillon).

- **Rapports SOGEDO dans le cadre des délégations des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif**

Monsieur le Maire laisse la parole à Mr Michel BATTISTELLA, adjoint en charge des services publics de l'eau potable et de l'assainissement qui détaille et commente ces documents fournis par la SOGEDO, société fermière.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

➤ **Informations :**

- Réalisation programmée d'un abri-bus et de deux passages protégés pour les piétons au rond-point de Penaye. S'agissant de travaux sur une route départementale, ce dossier a été vu avec l'agence routière du Bas-bugey (Conseil Général) qui en exerce la compétence et a validé.

- Compte rendu de la réunion de la commission voirie par Mr Emile Perraud, adjoint responsable de ces questions.

- Séminaire de la Communauté de Communes Bugey Sud à l'intention des élus et personnels administratifs municipaux pour présenter les activités et champs d'intervention de la structure intercommunale.

- Inauguration de l'école programmée le 29 novembre à 11 heures

- Bulletin d'information municipales à préparer pour la fin de l'année : chaque élu(e) est prié(e) de rédiger un article sur le sujet de son choix. Remise des documents le 15/11 à Christine Cochet.

- Réunions de quartier : elles seront programmées en début d'année 2015, en raison du planning chargé jusqu'en décembre.

- Michel Battistella fait le point sur les travaux en cours : mise en service du surpresseur prévue début novembre. La remise en état de la station d'épuration de l'Abbaye est quant à elle, réalisée.

➤ **Informations :**

- Marie Dicorato fait le point sur la dernière réunion du SIVOM.

Elle indique que le Président lui a précisé qu'il appartient au Maire de faire apposer un panneau interdisant le dépôt d'ordures sauvages (sous peine d'amende). Ce point concerne notamment le bourbouillon.

- Vanessa Veillon souhaiterait connaître la date à laquelle les bancs à Rothodod seront installés. Mr Perraud lui répond que ceci est prévu dans les semaines à venir.

Elle indique par ailleurs que suite au succès de l'atelier cirque proposé au mois de juillet, les enseignantes voudraient inclure cette activité dans le projet d'école et solliciter la troupe qui est intervenue. Bruno Fort lui répond qu'elle n'est pas encore implantée dans le Bugey à ce jour. Il faudrait reporter ce projet à l'année prochaine ou prendre contact avec une autre troupe.

- Bruno Fort suggère l'implantation du radar pédagogique de la communauté de communes à Cressieu où la vitesse est souvent excessive.

- Rénovation et mise en accessibilité de la salle des fêtes programmée en 2015. Pas de date plus précise à ce jour.

- Compte rendu du conseil d'école par Didier Bonnard et Céline Maffre.

Il est rappelé que la réforme des rythmes scolaires s'applique depuis le 15 septembre. Les activités périscolaires sont assurées par des enseignantes et des agents municipaux. Il est prévu de faire appel à des intervenants extérieurs après les vacances de la Toussaint. Des modifications d'horaires seront étudiées en cours d'année en fonction du retour d'expérience des Temps d'Activités Périscolaires et des demandes des parents.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance. Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 16 octobre 2014.

Chazey-Bons, le 20 octobre 2014

Le Maire, Didier BONNARD

